



Enquête d'impact des audits logements, et du rôle de l'auditeur en Wallonie



Introduction

Contexte

L'enquête a été réalisée par Pebizzy, une entreprise située à Wépion en province de Namur. **Pebizzy est un bureau d'étude en Performance Énergétique des Bâtiments (PEB), et était spécialisé dans les audits logement de bâtiments résidentiels et de petits immeubles.**

Pebizzy intervenait partout en Wallonie depuis 2018 avec son équipe de 14 personnes. Ces audits ont permis à des milliers de ménages wallons de **mieux comprendre les besoins réels de leur logement** et de **planifier des rénovations efficaces** pour améliorer leur confort et diminuer leur consommation énergétique.

Suite à la réforme du 13 février 2025, votée à 13h pour une application à 23h59, **l'entreprise n'a pas su se renouveler assez rapidement en 10 heures et 59 minutes...** À ce jour, l'équipe est composée de 7 personnes, et intervient dans tous les domaines liés à la PEB.

Impact de la réforme du 13 février 2025

Suite à la réforme du 13 février 2025 imposée sans préavis, la demande est en chute libre. En effet, l'audit logement n'est plus obligatoire pour décrocher les primes liées à la rénovation de la toiture et, en outre, les primes ont diminué de 60%. Pour rappel, le prix d'un audit varie entre 700 et 1400€ d'après une analyse concurrentielle réalisée fin décembre 2024 par Pebizzy. Les ménages percevaient une prime pour cet audit d'un montant de 190€ de base avant la réforme. A la suite de la réforme, le montant de prime est passé à 76€. Ce montant de prime de base était multiplié par un coefficient de revenu déterminé en fonction du revenu global du ménage.

La toiture représente la principale cause de pertes énergétiques dans les logements dite "*passoire énergétique*"¹ (jusqu'à 45 % des pertes thermiques). 45% des candidats rénovateurs s'en arrêtent souvent à cette étape sans le passage d'un auditeur (voir graphique « Quels travaux souhaitiez-vous réaliser avant et que vous avez réalisé ou non après le passage d'un.e auditeur.trice ? (vous pouvez cocher la case "avant" et "après") ») sans se rendre compte que le confort de leur habitation et l'économie de consommation d'énergie dépend à 70% d'autres critères que la toiture². **L'ensemble des auditeurs avaient l'opportunité de proposer un plan d'action détaillé pour la rénovation complète d'une maison avant la réforme du 13 février 2025.**

¹<https://www.notaire.be/nouveautes/detail/la-wallonie-sengage-a-faire-evoluer-les-performances-energetiques-des-habitations-wallonnes-dici-2050>

² <https://www.pebizzy.be/2023/06/02/comment-isoler-ma-toiture/>

Importance de l'audit logement

L'audit obligatoire pour la rénovation d'une toiture et le partage des informations liées à l'accès aux primes permettaient aux ménages de mieux connaître leur maison, d'adapter les travaux utiles à leur confort, réduire leur consommation énergétique et ainsi leur empreinte environnementale. Suite à cette réforme, des candidats rénovateurs passeront à côté d'un accompagnement pertinent et d'informations indispensables partagées par un.e auditeur.trice et tout au long de la durée de validité de l'audit, soit 7 années.

Par cette étude menée auprès des 4 000 logements passés sous la loupe des auditeurs de Pebizzy en région wallonne et aux profils socio-économique divers, **l'enquête met en avant des chiffres sur la nécessité de l'audit logement.** La suite de ce rapport est organisée comme suit : tout d'abord, la méthodologie sera présentée. Ensuite, un résumé mettra en avant les principaux résultats de l'enquête, suivi d'une analyse détaillée des graphiques les plus significatifs. Enfin, une conclusion ainsi que la formulation de suggestions viendront clôturer le rapport.



Méthodologie

L'enquête a été réalisée auprès des clients de Pebizzy, sur base d'une liste interne composée de 4 000 ménages audités depuis 2019. Un questionnaire en ligne a été envoyé par newsletter le 17 mars 2025, accessible via un lien hypertexte afin de répondre à l'enquête. Les ménages ont pu répondre volontairement et anonymement au questionnaire jusqu'au 24 mars 2025. **352 ménages ont répondu à l'enquête, soit un taux de participation de 8,8 %**. L'échantillon est composé exclusivement de ménages wallons habitant en maisons individuelles ou petits immeubles résidentiels, répartis sur tout le territoire régional. Il inclut divers profils socio-économiques reflétant la diversité des clients audités par Pebizzy.

Le questionnaire comprend principalement des questions fermées avec une échelle d'évaluation (de type Likert). Les données obtenues ont été traitées grâce au logiciel Excel pour des analyses statistiques descriptives et des analyses croisées selon les années d'audit et les profils des répondants.

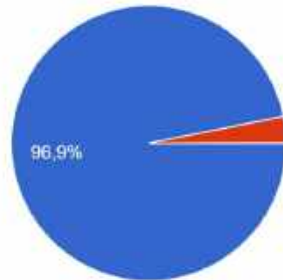
Cette enquête présente quelques limites qui sont décrites en fin de ce rapport.



Analyse des résultats de l'enquête

Avez-vous réalisé un audit logement avec Pebizzy?

Avez-vous réalisé un Audit Logement avec Pebizzy ?
352 réponses



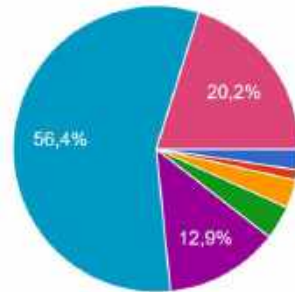
● Oui
● Non

Cette question est posée en premier afin d'éviter que des répondants n'ayant pas réalisé d'audit n'influencent les résultats.

L'analyse démarre avec un total de 352 réponses dont 96.9% ont réalisé un audit via Pebizzy.

A quelle date avez-vous réalisé votre audit logement ?

A quelle date avez-vous réalisé votre audit logement ?
342 réponses



- 2019
- 2020
- 2021
- 2022
- 2023
- 2024
- 2025

L'échantillon est représenté par des ménages ayant réalisés l'audit à des moments différents.

Ce graphique nous indique que 20.2% ont réalisé un audit en 2025, 56.4% des répondants ont audité leur logement en 2024 et 12.9% en 2023.

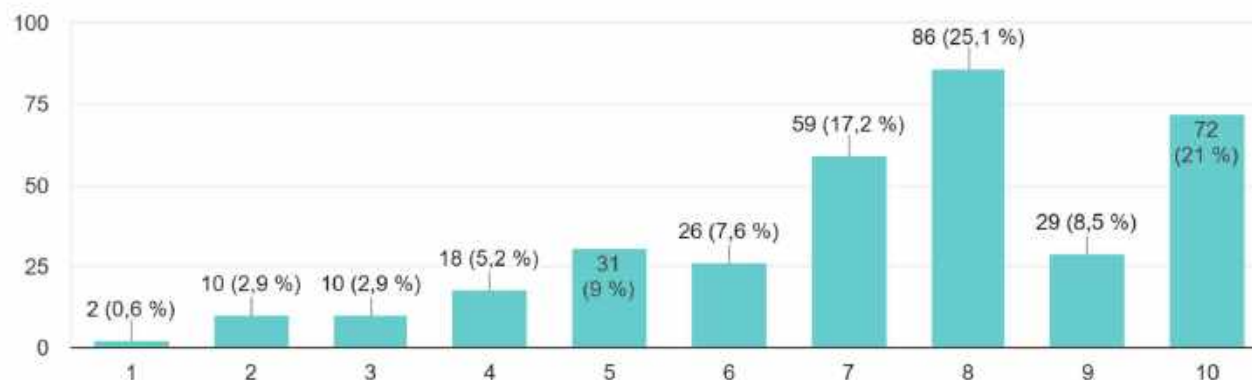
Soit un total de 89.5% des répondants ont réalisé un audit après 2023.



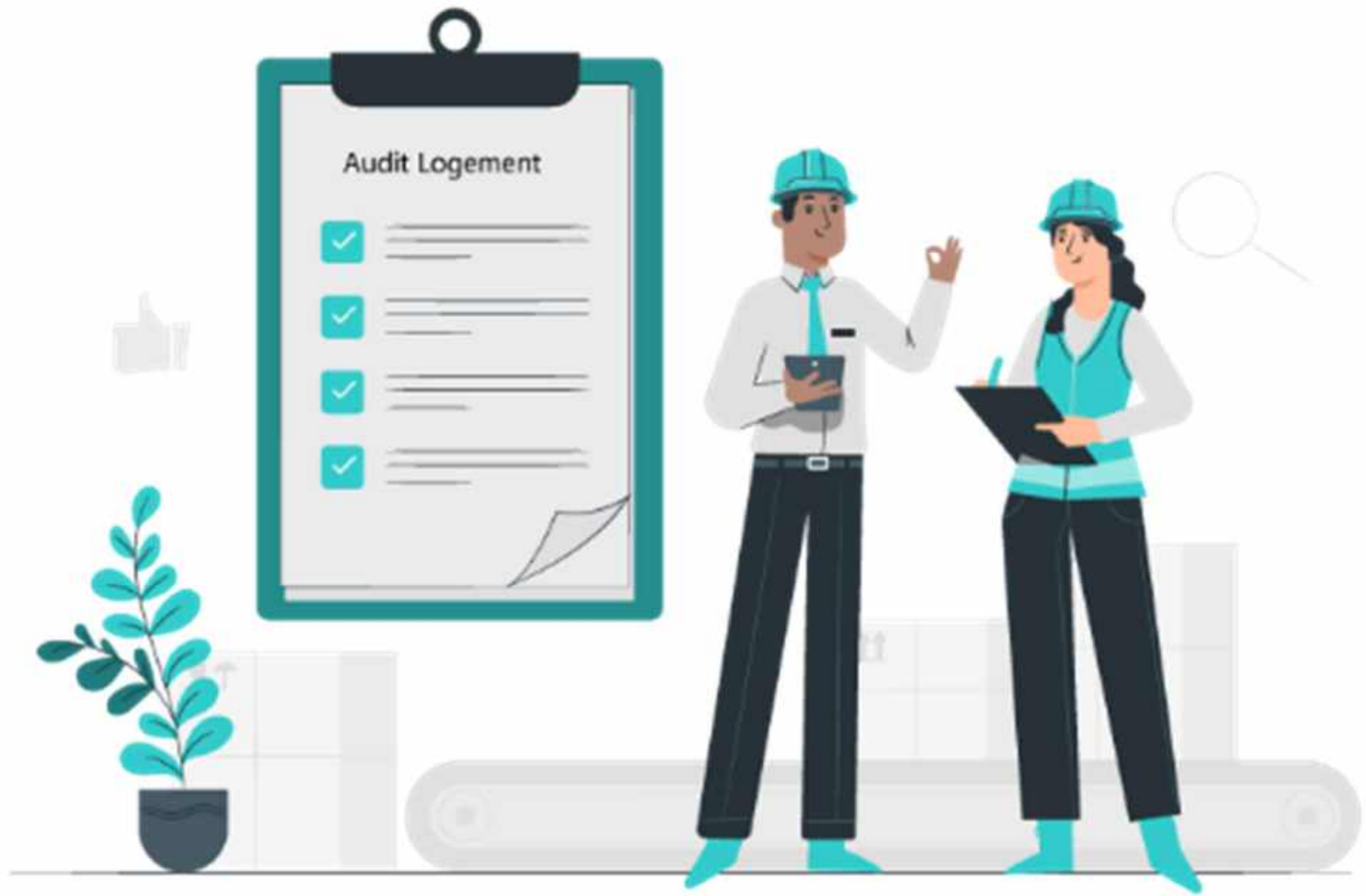
Avant le passage d'un.e auditeur.trice et sur une échelle de 1 à 10, comment évaluiez-vous l'importance d'un audit logement ?

Avant le passage d'un.e auditeur.trice et sur une échelle de 1 à 10, comment évaluiez-vous l'importance d'un audit logement ?

343 réponses



Sur le graphique ci-dessus, basé sur une échelle de 1 à 10, nous observons que **20 % des clients ont attribué la note maximale de 10 sur 10 à l'importance de réaliser un audit logement avant même l'intervention d'un auditeur.** En regroupant les réponses ayant obtenu les cotes 8, 9 et 10, nous atteignons un total de **54,6 %**, ce qui témoigne d'un intérêt marqué. À l'inverse, seuls 0,6 % des répondants ont donné la note minimale de 1 sur 10. Si l'on regroupe les notes les plus faibles, à savoir 1, 2 et 3, leur proportion s'élève à 6,4 %. Ce graphique met ainsi en évidence que les candidats à la rénovation accordent une importance notable à la réalisation d'un audit logement avant le passage d'un.e auditeur.



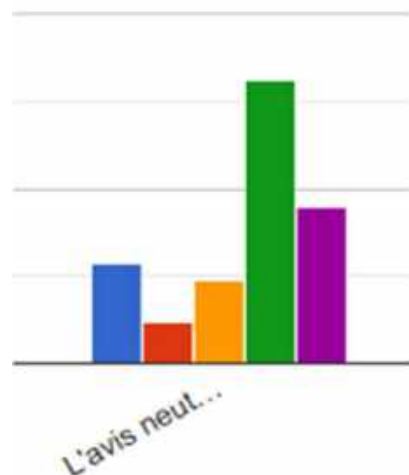
Comment évalueriez-vous l'importance des points suivants qui vous ont poussés à la réalisation d'un audit logement ?

Afin de faciliter la lecture du graphique suivant, voici la liste des points qui ont poussés les candidats rénovateurs à la réalisation d'un audit :

1. L'avis neutre d'un.e auditeur.trice
2. L'analyse approfondie de votre logement
3. L'identification des pistes d'amélioration
4. L'établissement d'un plan d'action détaillé
5. Les conseils et l'accompagnement personnalisés (trucs et astuces, détails techniques importants...)
6. Le montant des primes
7. L'accompagnement du dossier de primes
8. La valorisation de votre logement
9. L'amélioration de votre confort
10. La réalisation d'économie d'énergie

Nous avons demandé aux répondants d'estimer l'importance de chacun des points cités précédemment. Parmi les points marquants, nous observons que l'analyse approfondie du logement, l'identification des pistes d'amélioration, l'établissement d'un plan d'action détaillé, les conseils et l'accompagnement, le montant des primes, l'accompagnement du dossier des primes, la valorisation du logement, l'amélioration du confort et la réalisation d'économie d'énergie représentent les points jugés comme très important, soit un total de 9 points sur les 10 évalués. Afin de rendre la lecture des graphiques plus légère, nous reprenons les résultats de chacun des points précédents dont voici leur légende :

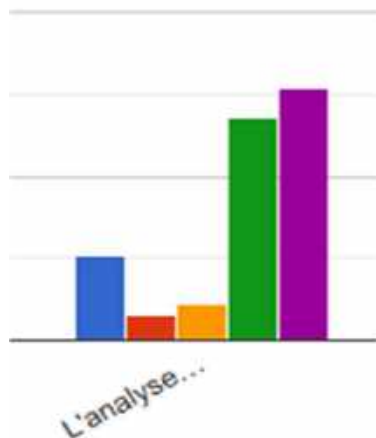
■ Très peu important ■ Peu important ■ Ni peu important, ni assez important ■ Assez important ■ Très important



1. L'avis neutre d'un.e auditeur.trice

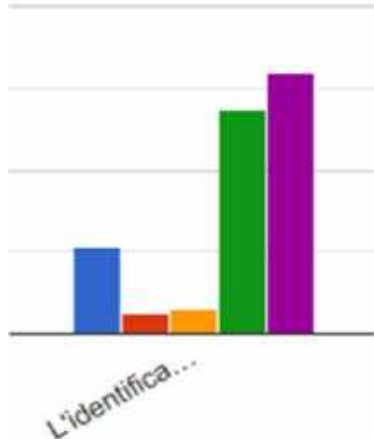
L'analyse des résultats de l'importance de l'avis neutre d'un.e auditeur.trice relève que 23% des répondants considèrent ce point comme "très important", tandis que 14% le jugent "très peu important". En regroupant les réponses "très important" et "assez important", nous obtenons un total de 64%. Ce pourcentage traduit une majorité favorable à la neutralité de l'audit. A l'inverse, les votes "très peu important" et "peu important", représentent un total de 20% des réponses. Enfin, un total de 12% des répondants ont estimé que ce critère était "ni peu important, ni assez important". En résumé, la majorité des répondants semble accorder de la valeur à la neutralité de l'auditeur ou de l'auditrice, ce qui suggère qu'ils y trouvent globalement leur compte.

2. L'analyse approfondie de votre logement



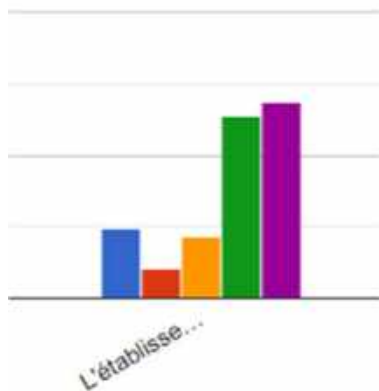
L'observation des résultats du critère de l'analyse approfondie de votre logement relève que 40% des répondants considèrent ce point comme "très important", tandis que 13% le jugent "très peu important". En regroupant les réponses "très important" et "assez important", nous obtenons un total de 74%. Ce pourcentage traduit une forte majorité favorable à l'analyse approfondie du logement. A l'inverse, les votes "très peu important" et "peu important", représentent un total de 17% des réponses. Enfin, un total de 6% des répondants ont estimé que ce critère était "ni peu important, ni assez important". En résumé, une majorité significative des répondants semble accorder de la valeur à l'analyse approfondie de leur logement.

3. L'identification des pistes d'amélioration



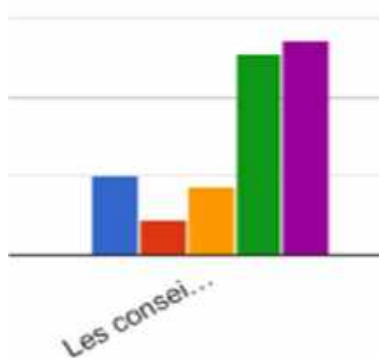
L'analyse des résultats du point d'identification des pistes d'amélioration montre que 41% des répondants considèrent ce point comme "très important", tandis que 13% le jugent "très peu important". En regroupant les réponses "très important" et "assez important", nous obtenons un total de 76%. Ce pourcentage traduit une forte majorité favorable à l'identification des pistes d'amélioration. A l'inverse, les votes "très peu important" et "peu important", représentent un total de 17% des réponses. Enfin, un total de 4% des répondants ont estimé que ce critère était "ni peu important, ni assez important". En résumé, une majorité significative des répondants accordent de l'importance à l'identification des pistes d'amélioration.

4. L'établissement d'un plan d'action détaillé



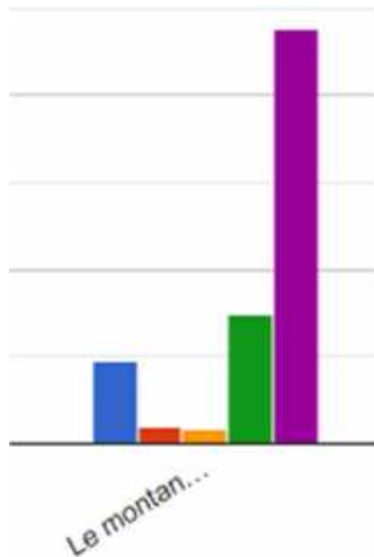
L'observation des résultats du critère de l'établissement d'un plan d'action détaillé partage que 35% des répondants considèrent ce point comme "très important", tandis que 12% le jugent "très peu important". En regroupant les réponses "très important" et "assez important", nous obtenons un total de 69%. Ce pourcentage traduit une majorité favorable à l'établissement d'un plan d'action détaillé. A l'inverse, les votes "très peu important" et "peu important", représentent un total de 18% des réponses. Enfin, un total de 11% des répondants ont estimé que ce critère était "ni peu important, ni assez important". En résumé, une majorité des répondants accordent de l'importance à l'établissement d'un plan d'action détaillé.

5. Les conseils et l'accompagnement personnalisés (trucs et astuces, détails techniques importants...)



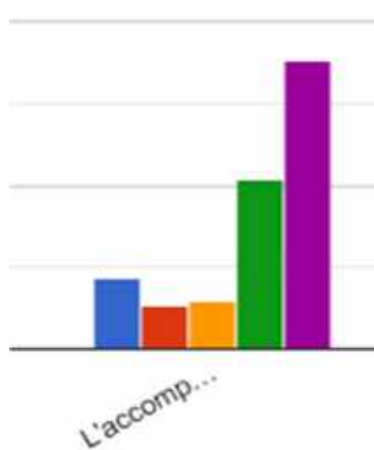
L'observation des résultats du critère des conseils et d'accompagnement personnalisés montre que 35% des répondants considèrent ce point comme "très important", tandis que 13% le jugent "très peu important". En regroupant les réponses "très important" et "assez important", nous obtenons un total de 68%. Ce pourcentage traduit une majorité favorable aux conseils et à l'accompagnement personnalisés. A l'inverse, les votes "très peu important" et "peu important", représentent un total de 18% des réponses. Enfin, un total de 11% des répondants ont estimé que ce critère était "ni peu important, ni assez important". En résumé, une majorité des répondants accordent de l'importance aux conseils et à l'accompagnement personnalisés.

6. Le montant des primes



L'analyse des résultats du point du montant des primes indique que 74% des répondants considèrent ce point comme "très important", tandis que 12% le jugent "très peu important". En regroupant les réponses "très important" et "assez important", nous obtenons un total de 80%. Ce pourcentage traduit une majorité favorable aux montants des primes. A l'inverse, les votes "très peu important" et "peu important", représentent un total de 15% des réponses. Enfin, un total de 2% des répondants ont estimé que ce critère était "ni peu important, ni assez important". En résumé, une majorité des répondants accordent une importance significative aux montants des primes.

7. L'accompagnement du dossier de primes



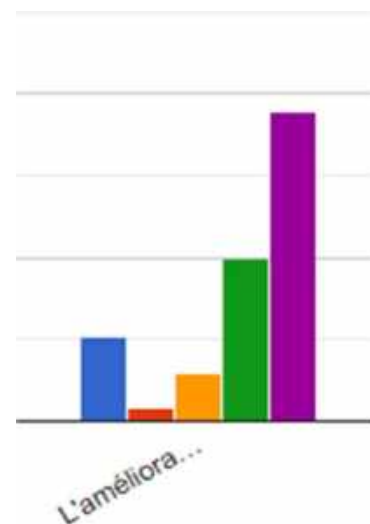
L'analyse des résultats du critère de l'accompagnement du dossier de primes relève que 46% des répondants considèrent ce point comme "très important", tandis que 11% le jugent "très peu important". En regroupant les réponses "très important" et "assez important", nous obtenons un total de 72%. Ce pourcentage traduit une majorité favorable à l'accompagnement du dossier de primes. A l'inverse, les votes "très peu important" et "peu important", représentent un total de 18% des réponses. Enfin, un total de 7% des répondants ont estimé que ce critère était "ni peu important, ni assez important". En résumé, une majorité des répondants accordent une importance à l'accompagnement du dossier de primes.

8. La valorisation de votre logement



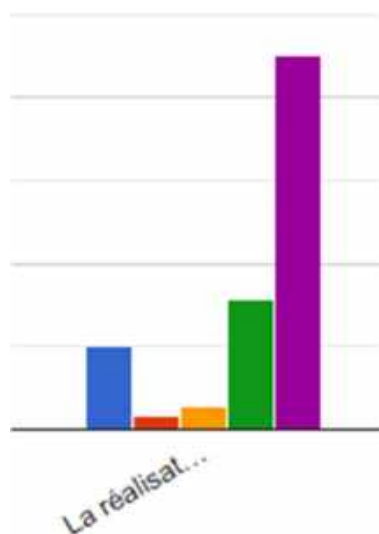
L'analyse des résultats du point de la valorisation du logement montre que 42% des répondants considèrent ce point comme "très important", tandis que 13% le jugent "très peu important". En regroupant les réponses "très important" et "assez important", nous obtenons un total de 71%. Ce pourcentage traduit une majorité favorable à la valorisation du logement. A l'inverse, les votes "très peu important" et "peu important", représentent un total de 17% des réponses. Enfin, un total de 9% des répondants ont estimé que ce critère était "ni peu important, ni assez important". En résumé, une majorité des répondants accordent une importance à la valorisation du logement.

9. L'amélioration de votre confort



L'observation des résultats du critère de l'amélioration du confort relève que 49% des répondants considèrent ce point comme "très important", tandis que 13% le jugent "très peu important". En regroupant les réponses "très important" et "assez important", nous obtenons un total de 75%. Ce pourcentage traduit une majorité significative à l'amélioration du confort. A l'inverse, les votes "très peu important" et "peu important", représentent un total de 15 % des réponses. Enfin, un total de 8% des répondants ont estimé que ce critère était "ni peu important, ni assez important". En résumé, une majorité des répondants accordent une importance significative à l'amélioration du confort.

10. La réalisation d'économie d'énergie

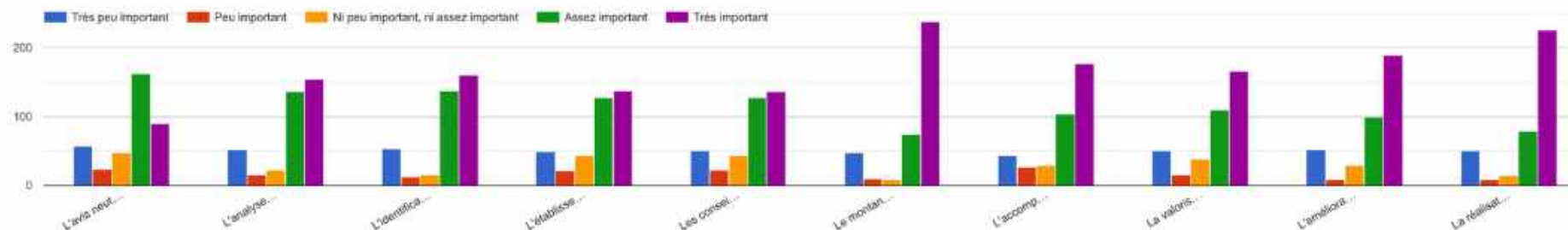


L'analyse des résultats du critère de la réalisation d'économie d'énergie indique que 59% des répondants considèrent ce point comme "très important", tandis que 13% le jugent "très peu important". En regroupant les réponses "très important" et "assez important", nous obtenons un total de 79%. Ce pourcentage traduit une majorité significative à la réalisation d'économie d'énergie. A l'inverse, les votes "très peu important" et "peu important", représentent un total de 15 % des réponses. Enfin, un total de 3% des répondants ont estimé que ce critère était "ni peu important, ni assez important". En résumé, une majorité des répondants accordent une importance significative à la réalisation d'économie d'énergie.



En quelques lignes, les résultats de l'enquête montrent que les répondants reconnaissent la valeur ajoutée de l'audit logement. Ainsi, 64 % apprécient la neutralité de l'auditeur, 74 % l'analyse approfondie du logement, et 76 % l'identification des pistes d'amélioration. De plus, 69 % des répondants jugent l'établissement d'un plan d'action détaillé important, tout comme les conseils et l'accompagnement personnalisés pour 68 % d'entre eux. Aussi, 80 % des répondants attachent une importance au montant des primes, 72 % à l'accompagnement du dossier de primes, et 71 % à la valorisation du logement. Enfin, 75 % des personnes interrogées valorisent l'amélioration du confort, et 79 % la réalisation d'économies d'énergie.

Comment évalueriez-vous l'importance des points suivants qui vous ont poussés à la réalisation d'un audit logement ?



Au total, un taux moyen de 74%, soit 296 ménages sur les 400 répondants qui considèrent les avantages de l'audit comme important dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement. Alors qu'un taux moyen de 13%, soit 52 ménages sur les 400 répondants considèrent l'audit logement comme peu important.



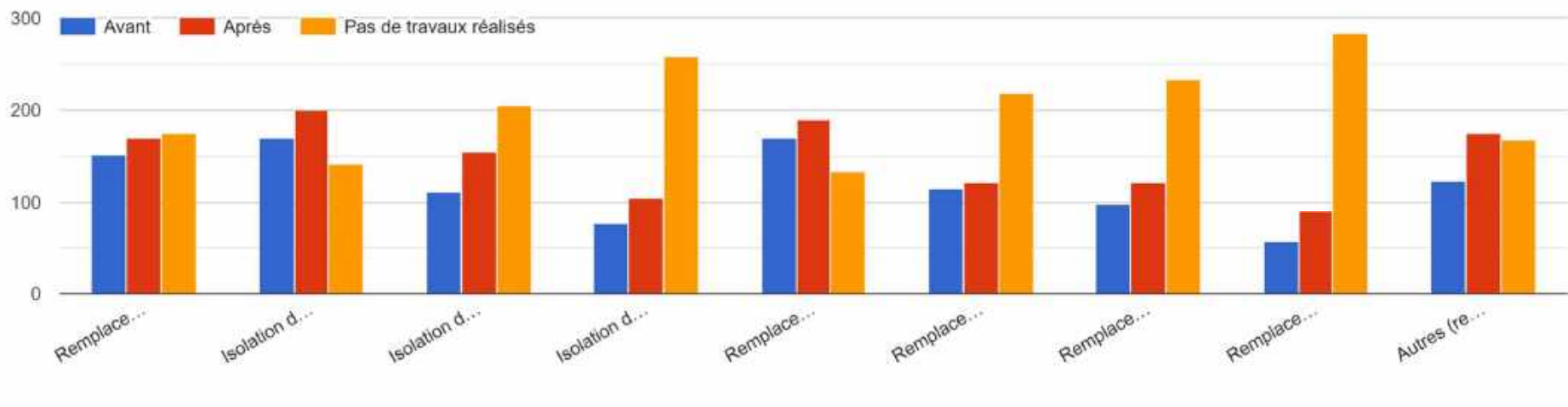
Quels travaux souhaitez-vous réaliser avant et que vous avez réalisé ou non après le passage d'un.e auditeur.trice ? (vous pouvez cocher la case "avant" et "après").

Les postes de travaux considérés sont les suivants :

- Remplacement de votre couverture de toiture
- Isolation de la toiture ou du plancher de votre grenier
- Isolation des murs
- Isolation du sol
- Remplacement des châssis
- Remplacement d'un système de chauffage
- Remplacement du système d'eau chaude sanitaire
- Remplacement d'un système de renouvellement d'air (VMC)
- Autres (remise en conformité électrique, poêle biomasse...)

Le graphique suivant met en évidence plusieurs points tels que les travaux souhaités avant le passage de l'auditeur.trice, les travaux effectués par les répondants après le passage de l'auditeur.trice et les travaux non effectués même après le passage de l'auditeur.trice.

Quels travaux souhaitez-vous réaliser avant et que vous avez réalisé ou non après le passage d'un.e auditeu.rice ? (vous pouvez cocher la case "avant" et "après")



Dans le tableau ci-dessous, nous observerons la plus-value chiffrée apportée par le passage d'un.e auditeur.trice en termes de travaux supplémentaires réalisés :

Type de rénovation supplémentaire après le passage d'un auditeur.trice	Les chiffres	
	En pourcentage	En nombre de ménage
Remplacement de la couverture de toiture	5%	20
Isolation de la toiture ou du plancher	8%	31
Isolation des murs	11%	43
Isolation du sol	7%	28
Remplacement des châssis	5%	20
Remplacement du système de chauffage	2%	8
Remplacement du système d'eau chaude sanitaire	6%	24
Remplacement du système de renouvellement d'air	8%	31
Autres (conformité électrique, poêle biomasse...)	13%	51

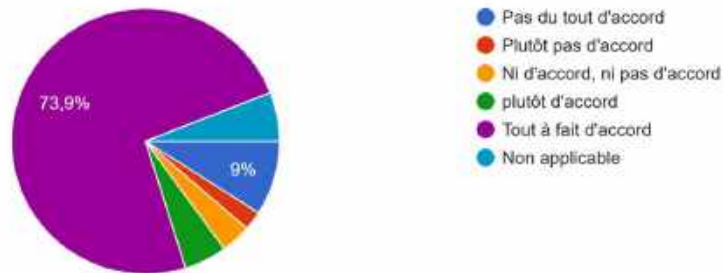
L'analyse des données montre que des travaux complémentaires ont été réalisés après le passage de l'auditeur.trice. En moyenne, 30 ménages ont entrepris des rénovations supplémentaires qu'ils n'auraient pas envisagées sans l'audit. **C'est-à-dire que près de 10% des 400 répondants déclarent avoir fait plus que prévu.** Les travaux concernent surtout l'isolation (murs, toiture, sol), la ventilation, l'eau chaude sanitaire et la conformité électrique. Cela illustre l'impact positif de l'audit sur l'activité des entrepreneurs.



Avez-vous été impacté par la réforme des primes de février 2025 ?

Avez-vous été impacté par la réforme des primes de février 2025 ?

387 réponses



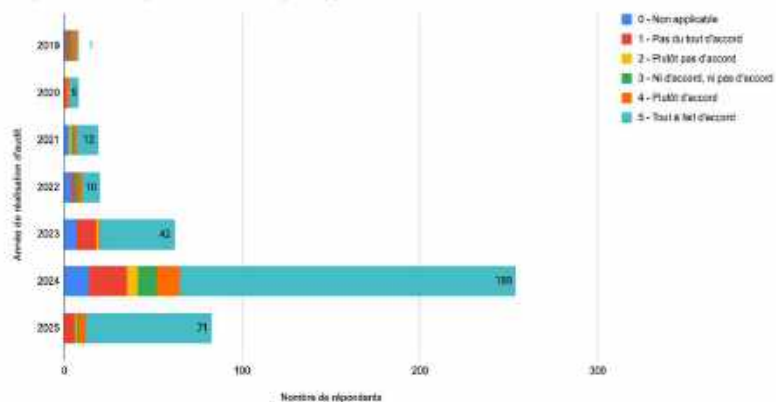
Nous observons sur le graphique ci-dessous qu'une majorité significative des répondants ont été impactés par la réforme des primes de février 2025. En effet, 74% des répondants disent être tout à fait d'accord avec l'impact de cette réforme. A l'inverse, 9% disent ne pas du tout être impactés par cette réforme.

Le graphique suivant montre que la réforme de février 2025 affecte des ménages ayant réalisé leur audit logement avant et pendant l'année de la réforme. En effet, un audit logement reste valable durant sept ans, ce qui signifie que même les ménages ayant effectué leur audit en 2023 et 2024 comptaient encore bénéficier des primes selon l'ancien système.

Voici la répartition des répondants qui se déclarent fortement impactés par la réforme, selon l'année de réalisation de leur audit :

- 2023 : 10 % des répondants fortement impactés
- 2024 : 42 % des répondants fortement impactés
- 2025 : 16 % des répondants fortement impactés

Répartition de l'impact de la réforme par rapport à l'année de réalisation de l'audit



Au total, 68 % des ménages interrogés, soit environ 300 ménages répartis sur les audits réalisés entre 2019 et 2025, confirment être fortement impactés par la réforme des primes.

Cette analyse montre que l'impact négatif de la réforme touche également des ménages ayant réalisé leur audit avant son entrée en vigueur. En effet, un audit logement étant valable sept ans, beaucoup de ménages comptaient profiter des anciennes primes pendant cette période. La réforme, entrée en vigueur brusquement en février 2025, oblige ces ménages à reporter ou

annuler leurs travaux, perturbant ainsi considérablement leurs projets de rénovation énergétique. Une période transitoire aurait permis de respecter les engagements déjà pris par ces ménages, tout en garantissant une transition équitable vers le nouveau système.

La France, à travers son programme France Rénov', a mis en place des périodes transitoires lors des réformes de ses aides à la rénovation énergétique, notamment MaPrimeRénov', pour permettre aux ménages de s'adapter aux nouvelles conditions sans compromettre leurs projets en cours. Par exemple, lors de la modification des exigences relatives aux audits énergétiques, une période transitoire a été instaurée : les audits réalisés avant le 1^{er} avril 2024 selon les anciennes modalités sont restés valables pour toute demande de prime déposée jusqu'au 30 septembre 2024. Ces mesures transitoires permettent aux ménages et aux professionnels de s'adapter progressivement aux nouvelles réglementations, évitant ainsi l'annulation ou le report de projets de rénovation énergétique.



Conclusion

L'enquête menée par Pebizzy auprès de 400 ménages met en lumière la perception et la **nécessité d'un audit logement** ainsi que l'impact de la réforme des primes du 13 février 2025 sur les candidats rénovateurs en Wallonie.

L'enquête montre que l'audit logement, qui était obligatoire avant la réforme, est considéré comme très utile par la majorité des répondants. En effet, **avant même la visite d'un auditeur, 55 % des ménages pensaient déjà l'audit comme important.**

Ce chiffre monte à 74% après avoir reçu la visite d'un auditeur.trice. Les résultats de l'enquête montrent en effet que les répondants reconnaissent la valeur ajoutée de l'audit logement. **Nous observons donc une augmentation de 20% de l'importance d'un audit logement à la suite du passage d'un.e auditeur.trice.** Ces résultats concernent uniquement les clients de Pebizzy, mais ils pourraient refléter une tendance similaire dans toute la Wallonie. Il est possible d'extrapoler les résultats de l'enquête à l'échelle du territoire wallon.

L'analyse des données révèle également que de nombreux travaux ont été réalisés en complément ou en adaptation à la suite du passage de l'auditeur.trice. Ce résultat démontre l'effet créateur d'activité de l'audit logement à l'égard des professionnels du secteur. En moyenne, 30 ménages ont entrepris des travaux de rénovation énergétique supplémentaires qu'ils n'avaient pas envisagés sans le passage d'un.e auditeur.trice. Parmi les 400 répondants, un peu moins de 10 % déclarent avoir réalisé plus de travaux que prévu. **Les interventions les plus souvent citées concernent l'isolation des murs, de la toiture et du sol, le remplacement du système de ventilation, celui de production d'eau chaude sanitaire, ainsi que la mise en conformité**

électrique. Cela confirme que l'audit logement favorise l'activité économique locale dans le secteur de la rénovation énergétique du bâti wallon.

Enfin, la réforme entrée en vigueur brusquement en février 2025, oblige les ménages à reporter ou annuler leurs travaux de rénovation énergétique et une période transitoire aurait permis de respecter les engagements déjà pris par ces ménages, tout en garantissant une transition équitable vers le nouveau système attendu pour le 01/10/2026.



Suggestions

En somme, les résultats de cette enquête plaident en faveur d'une réévaluation de la réforme afin de garantir une transition juste, et de renforcer le rôle l'auditeur.trice logement comme acteur-clé de la lutte contre la précarité énergétique et pour l'amélioration durable du bâti wallon. L'absence de période transitoire est critiquée par les candidats rénovateurs qui trouvent la réforme injuste au regard des efforts déjà consentis. Un délai d'adaptation décent aurait été une solution adéquate dans le respect de tous les ménages ayant engagé des démarches pour diminuer la consommation d'énergie dans leur logement.

En point succinct voici ce qui est demandé :

- Réintroduire l'**obligation de l'audit logement** comme condition pour l'obtention de toutes les primes liées à la rénovation énergétique afin de **garantir la pertinence des travaux réalisés** et maximiser leur efficacité énergétique.
- Instaurer un **délai transitoire suffisant** (jusqu'au 1er octobre 2026) afin de respecter les engagements pris par les ménages ayant déjà réalisé un audit et planifié des travaux en comptant sur les anciennes primes.
- Revoir à la hausse les **incitants financiers liés aux audits et aux travaux prioritaires** (notamment isolation toiture, murs, sols et systèmes énergétiques), afin de relancer l'intérêt pour la rénovation énergétique et de lutter contre la précarité énergétique.
- Reconnaître explicitement le **rôle essentiel de l'auditeur logement**, en valorisant son expertise et son **accompagnement neutre et personnalisé**, avec un **rôle futur d'Auditeur Accompagnateur**.

Limite de l'enquête

Cette enquête est une première approche sur les effets de la réforme des primes de février 2025 et sur la nécessité de l'audit logement en Wallonie. Toutefois, elle présente plusieurs limites méthodologiques à prendre en compte.

Premièrement, l'échantillon provient uniquement des clients de Pebizzy, ce qui introduit un biais potentiel de sélection, puisque ces répondants sont déjà sensibilisés à l'importance de l'audit logement. Nous aurions pu demander le numéro d'audit des clients, mais nous avons considéré que pour beaucoup de clients, cela représenterait une contrainte trop importante pour répondre au questionnaire.

Deuxièmement, la taille relativement réduite de l'échantillon (444 répondants effectifs sur 4000 ménages interrogés), soit un taux de réponse de 10% posent question quant à la représentativité des résultats à l'échelle wallonne. Cependant, cela reste un nombre important de répondants prenant en compte qu'un seul email a été envoyé dans le cadre de cette enquête. Aucun rappel ou aucun démarchage téléphonique n'a été réalisé afin d'obtenir plus de répondants.

De plus, l'absence de contrôle externe pourrait engendrer un biais d'interprétation ou d'orientation dans les réponses données par les répondants. Enfin, certaines formulations des questions auraient pu influencer les répondants vers des réponses positives quant à l'importance perçue de l'audit.

Malgré ces limites, les résultats présentés indiquent une indication des impacts négatifs de la réforme des primes, mais mériteraient d'être complétés par une enquête indépendante à plus grande échelle pour valider les tendances observées et guider efficacement les politiques publiques.

Remerciements

Merci à Alessandro et Alisson pour la mise en place et la diffusion de cette enquête. Merci également à Alessandro pour l'analyse des résultats et la corédaction de ce rapport. Merci à tous nos clients, qui nous ont soutenus et ont contribué à ce questionnaire.

Merci à toute mon équipe, qui a œuvrée sans relâche et avec passion depuis 2018 pour nos clients et leurs projets de rénovation. Un remerciement particulier pour la période du 13 au 28 février 2025 : malgré l'incertitude quant à leur avenir professionnel, chacun a fait preuve d'un grand professionnalisme, assumant parfois les rôles de psychologue ou de juriste pour accompagner nos clients.

Merci à Sonia, Gabrielle, Pauline, Alessandro, Duncan, Julien, Méderic, à qui j'ai malheureusement dû demander de partir (voir l'introduction de ce document). Je les remercie sincèrement pour leur travail, leur implication et leur confiance au fil des années. Je leur souhaite plein de succès dans leurs futurs projets professionnels. Merci à l'équipe actuelle, pour sa flexibilité et sa confiance dans la relance de notre bureau d'études, et notre nouvelle aventure qui commence.



Merci pour le soutien de mes amis consœurs et confrères auditeurs, des compères des plateformes locales, et de toutes les personnes rencontrées dans le cadre des actions liées à la rénovation. Je leur souhaite également beaucoup de succès et de chance, que ce soit dans la reconversion de leur propre bureau d'études ou dans la relance de leur entreprise de rénovation. Un merci tout particulier à mon mari Marc et à notre fille, qui ont dû faire face à mes émotions ces derniers mois.

Et enfin, merci au gouvernement actuel, à qui j'espère pouvoir accorder toute ma confiance, pour la mise en place d'un système cohérent, efficace et humain, en vue d'atteindre les objectifs 2050 pour le bâti wallon.



Fondateur et CEO Pebizzy